

Les plages écologiques sont une source de profits accrus

Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)
Jeudi, 21 Juin 2012 00:00 -

Comme toutes les plages offrent sensiblement les trois mêmes éléments, soit le soleil, le sable et la mer, elles doivent trouver d'autres façons de se distinguer de la concurrence. En Europe et en Ontario, de nombreuses plages ont pour cela adopté le programme de certification Pavillon bleu, reconnu mondialement et créé spécialement pour les plages.

À propos de Pavillon bleu

Le programme Pavillon bleu a été créé en France en 1987 par la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe (FEEE). Il a certifié plus de 3000 plages dans 44 pays, ce qui fait de lui le programme d'écocertification pour les plages le plus connu du monde. Bien que la majorité des plages certifiées soient en Europe, le programme est de plus en plus répandu au Canada, puisqu'il compte 17 certifications, soit 14 en Ontario, 2 au Québec et 1 au Manitoba. Pour qu'une plage puisse obtenir le Pavillon bleu, elle doit répondre aux critères des quatre catégories suivantes:

- * information et éducation à l'environnement;
- * qualité de l'eau;
- * gestion environnementale;
- * santé et sécurité.

Si ces critères sont respectés, la plage peut arborer son Pavillon bleu et profiter de la publicité gratuite qui lui est faite sur le site Web de ce programme.

[en savoir plus](#)

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Les plages écologiques sont une source de profits accrus](#)